

**CONSEIL MUNICIPAL
REUNION DU 10 JUILLET 2020**

Présents : Mmes et MM. MARGELIDON – LEMAIRE – AUBERY – CHAUMET – COULON – DEVAUX – BERGER – BOISMENU - DAUMAS

Absents excusés :

- Mme ZELLNER qui a donné pouvoir à M. LEMAIRE
- Mme BOUTINAUD qui a donné pouvoir à Mme COULON
- Mme VENUAT qui a donné pouvoir à Mme AUBERY
- M. AUZELLE qui a donné pouvoir à M. MARGELIDON
- M. ROULET

Absent : M. REYNARD

Convocation : 3 juillet 2020

Secrétaire : Mme BERGER

Le Conseil municipal est réuni pour élire ses délégués composant le collège électoral sénatorial conformément aux articles L 283 à L 293 et R 131 à R 148 du Code électoral et aux dispositions du décret n°2020-812 du 29 juin 2020 portant convocation des collèges électoraux pour l'élection des sénateurs et convocation des conseils municipaux et de l'arrêté préfectoral du 1^{er} juillet 2020 portant répartition du nombre de délégués sénatoriaux en vue de l'élection sénatoriale 2020.

Une liste dénommée TOULON POUR LES SENATORIALES est présentée.

Après le vote de chaque conseiller municipal, le dépouillement du vote donne le résultat suivant :

- a) nombre de conseillers présents à l'appel n'ayant pas pris part au vote : 0
- b) nombre de votants (enveloppes déposées) : 13
- c) nombre de suffrages déclarés nuls : 0
- d) nombre de suffrages déclarés blancs : 0
- e) nombre de suffrages exprimés : 13

Nom de la liste	Nbre de suffrages obtenus	Nbre de titulaires obtenus	Nbre de suppléants obtenus
TOULON POUR LES SENATORIALES	13	3	3

Sont proclamés délégués titulaires : MARGELIDON Guillaume, AUBERY Anne, BOISMENU David et délégués suppléants : DAUMAS Marie, CHAUMET Guy, VENUAT Patricia

Fait à TOULON SUR ALLIER, le 10 juillet 2020.
Le Maire,

Guillaume MARGELIDON.

